Centre Inffo

MASTER CLASS

100 % À DISTANCE

Partenariats entre organismes de formation et certificateurs : clés pour la réussite !

Mardi 5 AVRIL 2022

DE 14 H À 17 H

Sur le marché actuel de la formation, il est important pour les prestataires d'avoir une offre éligible au CPF. **Vous souhaitez disposer de cette offre sans pour autant construire vos propres certifications ?** La solution : **engager un partenariat avec un ou plusieurs organismes certificateurs**. Cette stratégie vous permettra alors de préparer en formation des candidats à des certifications déjà enregistrées au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) ou au Répertoire spécifique, voire d'organiser les épreuves de validation.

À ce jour, plus de 170 000 habilitations ont été déclarées, pour des certifications actives, auprès de France compétences. Ainsi, pour les organismes privés, 57 % des certifications du Répertoire spécifique et 54 % de celles du RNCP identifient des partenaires.

En tant que certificateur, vous souhaitez organiser un réseau de co-certificateurs ? Habiliter des partenaires pour la formation et pour l'évaluation ? Ces stratégies vous permettront d'optimiser vos certifications et de les faire rayonner, mais exigent une rigueur et un formalisme important.

Cette Master Class aura pour objectif de répondre aux questions suivantes :

- À **quelles conditions** l'organisme certificateur peut-il engager ce type de partenariat ?
- Quelles seront les **obligations des organismes certificateurs** ?
- Quelles seront les **obligations de l'organisme de formation** ?
- Quel **formalisme respecter dans les accords passés** entre les co-certificateurs et avec les partenaires ?
- Avec **quelles redevances ?**

Points d'ingénierie, apports de France compétences, questions-réponses et témoignages d'organismes certificateurs rythmeront cette Master class pour vous donner les clés d'un décryptage efficace de ces stratégies de partenariats qui se développent actuellement.

Public

Cet événement s'adresse aux :
- ministères et organismes certificateurs
- branches professionnelles
- organismes de formation publics et privés
- services de formation continue des universités
- cabinets/conseils
- Opco

CONCEPTION ET INTERVENTIONS PAR LES EXPERTS CENTRE INFFO :

Valérie HELLOUIN, consultante sénior Ingénierie de formation et politiques de formation

Alice VIELAJUS, consultante sénior Ingénierie de formation et politiques de formation

AVEC LA PARTICIPATION DE :

Mikaël CHARBIT, directeur de la Certification professionnelle de France compétences

Olivier de LAGARDE, président du Collège de Paris

Christelle SOULARD, responsable du Pôle Certifications et Déploiement de l'offre de formation - CCCA BTP

Cette Master Class sera animée par **Sonia DÉCHAMPS**, journaliste.

INSCRIVEZ-VOUS

sur le site de Centre Inffo

centre-inffo.fr

TÉL. 01 55 93 91 83

inscription.event@centre-inffo.fr

Centre Inffo

Inscrivez-vous dès à présent

www.centre-inffo.fr

CONTACT MASTER CLASS

Tél. : 01 55 93 91 83

inscription.event@centre-inffo.fr

Noter : les master class de Centre Inffo ne donnent pas lieu à l'établissement de convention de formation

BULLETIN D'INSCRIPTION

Centre Inffo

À retourner au service commercial, Centre Inffo, 4, avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex
Tél. : 01 55 93 91 83 - Fax : 01 55 93 17 28 - Courriel : inscription.event@centre-inffo.fr

MASTER CLASS du mardi 5 avril 2022, à distance, de 14H à 17H

PARTENARIATS ENTRE ORGANISMES DE FORMATION ET CERTIFICATEURS : CLÉS POUR LA RÉUSSITE !

Tarif : 360 € HT soit 432 € TTC (TVA 20 %)

Merci de nous fournir l'ensemble de ces informations indispensables à la prise en compte de votre inscription.

PARTICIPANT Nom ..... Prénom .....

Fonction ..... Tél. .....

Courriel.....

ENTREPRISE/ORGANISME .....

Adresse .....

.....

Tél. : ..... Courriel.....

Code postal /___ ___ ___ ___ ___/ Ville.....

N° Siret /___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/___/ Code APE/NAF /___/___/___/___/ N° de client .....Effectif.....

Je joins mon règlement à l'ordre de Centre Inffo :

❑ Par chèque bancaire ❑ Par chèque postal

ou je règle par virement, en précisant le titre et la date de la Master class :

❑ Virement postal : IBAN de la Banque Postale
FR6020041010123053290J03356 / BIC : PSSTFRPPSCE

❑ Virement bancaire : IBAN du Crédit du Nord
FR7630076021371038750020024 / BIC : NORDFRPP

Je recevrai automatiquement une facture de régularisation.

Date, cachet et signature

Ces données personnelles sont utilisées par Centre Inffo uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts pour lesquels Centre Inffo peut avoir recours à des sous-traitants. Elles ne font l'objet d'aucune communication à des tiers.
Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations orales et les accepter sans réserve.